

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
 SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
 Drôme-Ardèche**

Le 11 décembre 2018 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Chabeuil sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames JUNG, LAMBERT, ROSSI et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD, BRET, BRUNET, CARDI, CHANTEPY, CHAUMONT, CHOVIN, DELOCHE, GAUTHIER, LARUE, PERTUSA, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SOULIGNAC, VALETTE, VALLON.

Pouvoirs : de Mme GIRARD à M. SOULIGNAC, de Mme THORAVAL à M. PRELON, de M. DARD à M. BRUNET, de M. DUBAY à M. BRET, de M. LUNEL à M. CARDI, de M. PRADELLE à M. BONNET, de M. ROLLAND à M. BRARD, de M. SIEGEL à M. REVOL,
 Date de convocation 30 novembre 2018 - Nombre de délégués en exercice : 44 - Nombre de délégués présents : 23
 Nombre de pouvoirs : 8

Objet : Ressources humaines – Actualisation du tableau des effectifs

Considérant la délibération n°18-10 créant un poste de rédacteur principal 1ère classe,

Considérant l'avis positif de la CAP en date du 27 septembre 2018,

Considérant que l'agent concerné a été nommé dans ce grade,

Entendu le rapport présenté,

Il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade ou emploi	Nombre de postes ouverts au 01/01/13	Nombre de postes ouverts au 13/06/2018	Effectifs pourvus au 13/06/2018
Filière administrative			
Rédacteur principal 2ème classe	1(objet de la suppression)	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	0	1	1

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 23 délégués dont 8 disposant d'un pouvoir et représentant 31 voix
 Contre : 0
 Abstention : 0

DECIDE,

- **de supprimer** un emploi de rédacteur 2^{ème} classe au 13 juin 2018 et modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2018 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD



Président